

BALADES CULTURELLES

dans la mémoire locale 3ème saison

1 - CIMETIERE DE GENÇAY (2)

Quelques tombes chargées d'Histoire

(8 Novembre 2009)

Delphin-Antoine-Edmond THIAUDIÈRE

Est né à Gençay le 17 mars 1837. Il y est mort le 9 novembre 1930.

Il fut un homme de lettres, un poète, un romancier, un philosophe, un maximiste français.

Edmond Thiaudière est issu d'une famille de médecins depuis quatre générations alliée à celle de Voltaire. Il préféra une carrière d'homme de lettres après s'être détourné de ses études de Droit pourtant brillamment menées à Poitiers. Il s'est essayé au roman, à la nouvelle, à la poésie, au théâtre. Il a écrit des essais politiques et autres pamphlets. Mais il s'est surtout distingué par son œuvre philosophique, parsemant sur quarante années une douzaine de recueils aux titres sibyllins, avec le sous-titre générique *Notes d'un Pessimiste*.

Les manuscrits de ses recueils qui n'ont pas connu l'édition ont été légués à la bibliothèque municipale de Poitiers de l'époque.

Il a publié à diverses époques, des fantaisies, des articles et des nouvelles dans plusieurs journaux périodiques, et jusque dans les journaux locaux de sa région.

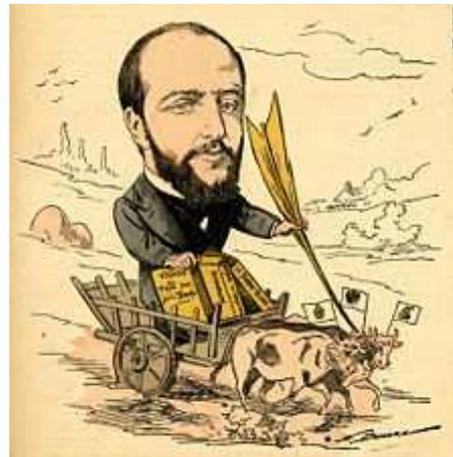
En 1876, il fonda la *Revue des Idées Nouvelles*, un bulletin de *Progrès dans la philosophie, les sciences, les lettres, les arts, l'industrie, le commerce et l'agriculture*. Il s'agissait d'une véritable publication encyclopédique, qu'il dirigea et rédigea presque entièrement à lui seul, pendant trois ans, sous divers pseudonymes.

Il fut membre du conseil d'administration de la *Société Française des Amis de la Paix*. Il fut un partisan des plus zélés, de la substitution de l'arbitrage à la guerre pour le règlement des différends internationaux. D'ailleurs, il prit une part importante aux délibérations du congrès international de la Paix qui se tint à Paris en 1878 et dont il était l'un des secrétaires.

A cette époque, il a présenté à ses collègues un mémoire où est émise l'idée de la création d'un parlement européen, officieux d'abord s'il ne pouvait être officiel tout de suite, recruté par délégation des divers parlements. Cet organisme traiterait, dans des assises annuelles, les questions qui intéresseraient plusieurs nations. C'est pourquoi, lorsqu'à la mort d'Edmond Thiaudière, le journal *Le Temps* du 15 novembre 1930 lui consacrait une notice nécrologique on faisait remarquer qu'il pouvait être considéré comme le précurseur de *la Société des Nations*. C'est lui qui, en effet, au Congrès de la Paix en 1878, proposa

la réunion annuelle des membres de divers parlements d'Europe. Onze ans plus tard, fut réalisée *l'Union interparlementaire* qui peut être considérée, en quelque sorte, comme la préface de *la Société des Nations*.

Il a secondé son ami Louis Xavier de Ricard dans la fondation de la *Société d'alliance latine : l'Alouette* qui avait pour but de fédérer les peuples du bassin méditerranéen. Il fut du comité de *l'Union démocratique de propagande anti-cléricale* et du comité de patronage de la *Semaine anti-cléricale*. Il fit partie de la Société protectrice des animaux. Lui qui n'avait pas eu d'enfance disait parlant de son amour pour les bêtes, et les chiens par-dessus tout, que ces derniers sont des enfants perfectionnés, à tel point que son premier ouvrage de pensées *La Proie du Néant* qu'il publiera en 1886, contient en préambule une longue dédicace adressée à Léa et Mosès, ses deux fidèles chiens.



*Caricature d'Edmond Thiaudière
par Henri Demare*

*Valéry Antoine Ernest
GRESSE(I)R*

**Ici
Repose
Monsieur Ernest
Valéry Antony
GRESSIER
Ex officier dans
l'armée polonaise**

**décoré de la croix
d'or-virtutimilitari
Docteur en médecine
Né à Zielonki (Pologne)
Le 13 juin 1808 décédé à
Gençay le 15 octobre 1870**

Dans les registres de l'état civil à la mairie de Gençay, on lit dans son acte de décès :

"Le quinze octobre mil huit cent soixante dix sont comparu...(...) est décédé Valéry Antoine Ernest Gresser, docteur en médecine, âgé de 61 ans, né en Pologne dans le Palatinat de Cracovie, fils de feu Nicolas Gresser et de feu Elisabeth Schindel, à son domicile sur les deux heures et demi de l'après-midi, veuf de Olimpie Anastasie Agier (...)

En remontant le temps, on retrouve dans les registres, son acte de mariage :

"Le trente mars mil huit cent quarante cinq furent présents Ernest Valéry Antony Gresser, réfugié polonais (...) N'ayant pu se procurer l'extrait de sa naissance ni ceux des décès de ses père et mère, nous a fourni un acte de notoriété reçu par M. Fradin, juge de paix du canton de Poitiers (Nord) le cinq mars mil huit cent quarante cinq et homologué par le Tribunal de Civray le onze mars de cette année.

"Par acte de notoriété, sept témoins tous réfugiés polonais ont attesté qu'il était né de Nicolas Gresser et de Elisabeth Schindel le 13 juin mil huit cent neuf dans le palatinat de Krakovie.

"Mais attendu que ce même acte ne mentionne pas les décès de son ayeul et de son ayeule ce qui présentait quelques difficultés ainsi que la régularité de l'acte de notoriété qui, suivant la loi, aurait du être reçu par le juge de paix du canton de Gençay, lieu du domicile du sieur Gresser.

"Qu'ayant eu besoin de faire éclaircir ces doutes qui l'ont été par M. le procureur du roi de Civray par sa lettre du vingt cinq de ce mois, d'une manière satisfaisante sur la régularité de cet acte, et quant aux décès de son aïeul et aïeule, l'affirmation des quatre témoins doit suffire d'après l'avis du conseil d'état en date du quatre Thermidor an 13, pour tenir lieu des dits décès, (...)

"Les dits témoins ont dit qu'ils connaissaient parfaitement le futur époux mais qu'ils ignoraient le lieu du décès de ses ascendants et leur dernier domicile (...)

Et demoiselle Olimpie Anasthasie Agier, née à Gençay le treize décembre mil huit cent vingt et un, fille de M. Joseph Agier, ancien notaire et propriétaire, âgé de cinquante huit ans et de dame Marianne Jeanne Joly, âgée de 49 ans, propriétaire, demeurant ensemble au chef lieu de la commune de Gençay, (...)

"Les témoins :

Sieur Aymé Constant Rayboin, receveur de l'enregistrement à Gençay, âgé de vingt huit ans,

M. Jean Nepomucem MienKovski, réfugié polonais, demeurant à Poitiers, âgé de trente trois ans,

Messieurs Pierre Joly, propriétaire, demeurant à

*Bru, canton de Couhé, âgé de quarante cinq ans,
Gustave Faugère, notaire à Alou (Charente), âgé de
31 ans"*

Mais pourquoi Ernest Valéry Anthony GRESSER est il déclaré réfugié polonais dans son acte de mariage ?

Il faut se replonger un peu dans l'histoire. Au tout début du 19e siècle, l'espoir d'indépendance de la Pologne est lié au succès militaire de Napoléon. Les légions polonaises avaient combattu dans plusieurs grandes batailles de l'époque napoléonienne.

Napoléon ayant battu l'Autriche et la Prusse, il créa le duché de Varsovie (1807), et de la ville de Cracovie qui restait une « ville libre », il la fit ériger en petite république. Il permettait aussi la création de l'armée polonaise sous le commandement du prince Poniatowski qui sera tué dans un combat, proche de Napoléon. Mais le tsar Alexandre 1er mina tous les espoirs mis dans le nouveau royaume. Un important mouvement de révolte naît, notamment à Cracovie. La révolution parisienne de juillet 1830 suscita une grande effervescence dans l'armée, certains conjurés appelant à l'insurrection. Le 29 novembre 1830, les polonais se soulevaient contre l'occupant russe. Les grandes puissances, y compris la France, abandonnèrent la Pologne à son isolement. Malgré sa résistance, la révolution est vaincue par la répression russe et s'achève le 7 septembre 1831 par la capitulation de Varsovie.

La chute de l'insurrection entraîna la liquidation de l'armée polonaise. Ernest Valéry Anthony GRESSER, qui est également médecin, en est un jeune officier, il a tout juste 23 ans. Neuf mille, d'autres disent dix mille, anciens insurgés, fuyant une sévère répression s'exilèrent en Europe occidentale, principalement en France. Un groupe arriva jusqu'à Poitiers au sein duquel Ernest Valéry Anthony GRESSER, qui finira la course de son exil à Gençay, auprès de la fille du notaire.

Parmi les exilés de cette émigration, on comptait, les poètes Juliusz Slowacki et Adam Mickiewicz, le compositeur Frédéric Chopin, alors âgé de 20 ans, l'historien Joachim Lelewel et la majorité des généraux impliqués dans l'insurrection. Cet exode fut appelé la « Grande Emigration »

La Croix d'Or Virtutimilitari en latin « pour le courage militaire » est la plus haute décoration militaire polonaise. Elle récompense la bravoure face à l'ennemi. Elle fut créée le 22 juin 1792 par le roi de Pologne, Stanislas Auguste Poniatowski.



La Croix d'Or Virtumilitari

Jacques CHURLAUD DE L'ERMÈGÈRE

Maire de Gençay en 1830-1831, sous les règnes de Louis XVIII et Charles X, Jacques Churlaud de l'Ermegere est issu d'une famille originaire de Pressac et d'Availles-Limousine, qui possédait au XVII^e siècle le fief de l'Age du Mas et autres domaines dans ces paroises.



Blason : Armorial du Poitou de 1700 : attribue d'office à Antoine Churlaud, S^r de l'Ermegère, bourgeois d'Availles : d'or à 3 asperges de sinople 2 et 1.

Jacques Churlaud de l'Ermegere est né à Pressac le 2 décembre 1766 de M. Jean Churlaud de l'Age du Mas et de dame Anne Marthe Thénaud.

Il aura trois frères et deux sœurs.

Son frère Joseph sera fait Chevalier de la Légion d'honneur, un autre de ses frères, Jean-Nicolas sera lieutenant des canonniers de la garde de la division de Luçon.

Son père, Jean Churlaud de l'Age du Mas était né à Pressac le 13 décembre 1728. Il y décédera le 14 décembre 1795, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis. Le 27 septembre 1760 à Availles-Limousine, il avait épousé Anne Marthe Thénaud de Vieillevigne, fille de Joachim Thénaud de Vieillevigne et de Marguerite Rempnoux.

Anne Marthe Thénaud de Vieillevigne décédera à Availles-Limousine, le 9 février 1808.

Pourquoi Jacques Churlaud de l'Ermegère se trouvait-il, lui, à Dantzig ?

Sous l'ancien régime, il était officier de l'armée royale. A l'avènement de Napoléon Bonaparte il se retrouve dans l'armée impériale. Il est chef de bataillon (commandant) au 7^e régiment impérial d'artillerie à pied. Avec son régiment, il sera de toutes les campagnes napoléoniennes. Après la sanglante bataille d'Eylau, il va participer au siège de Dantzig qui durera d'avril à mai 1807. La ville tenue par l'armée prussienne capitulera le 26 mai 1807. Et dans la correspondance de Napoléon, une lettre du 7 juillet 1807 explique la présence de l'armée impériale dans cette ville.

« Par un article secret du traité de paix, la ville de Dantzig sera occupée par mes troupes jusqu'à la paix avec l'Angleterre. J'ai désigné les divisions Oudinot et Verdier pour tenir garnison dans cette ville. En évacuant

toutes les positions autour de cette ville, vous y joindrez une brigade de cavalerie légère, de manière qu'il reste sous les ordres du général Oudinot à Dantzig, 1600 chevaux. Ce corps placera des corps de garde près de tous les poteaux, c'est-à-dire à deux lieux de la ville. »

Et voilà que dans les registre d'état civil de la commune de Gençay, on peut lire :

« Je soussigné, vicaire régent de la chancellerie du consistoire général de Poméranie et de Dantzig, ai marié le trente et un mars mil huit cent huit dans notre église paroissiale dite la chapelle royale, M^r Jacques CHURLAUD, chef de bataillon au septieme régiment du corps impérial d'artillerie avec M^{lle} Marie BUISSON, en présence de Dom Bruno SENSY prieur de la chartreuse dite le paradis de S^{te} Marie et du Sieur Pierre FURSTLOFF, bourgeois de Dantzig, lesquels ont signé la minute comme témoins. En foi de quoi j'ai signé et muni du cachet du consistoire, l'an et jour sus-dits.

Signé Stanislas KOSTKU ROSSOLKIEWICZ

Ici se trouvent en langue Allemande cinq lignes d'écriture.

Vu au consulat de France à Danzig pour la légalisation de la signature de M^r de WEICKHMANN premier bourgmestre de cette résidence.

Dans le onze octobre mil huit cent trente huit.

Le Consul de France

Le Ch^{er} De BUSSY

Le ministère des affaires étrangères certifie véritable la signature ci-dessus de M^r le Ch^{er} de Cussy.

Paris le vingt cinq octobre mil huit cent trente huit

Par autorisation du ministre le Chef du bureau de la chancellerie signé De LENNAR.

Perçu un thaler de Prusse pour droit de chancellerie conformément à l'art. 4 § 2 du tarif. signé A. MONBER faisant fonction du chancelier.

Pour copie certifiée conforme à l'original par nous Maire de Gençay le dix novembre mil huit cent trente huit. signé AGIER.



La Chapelle Royale

Elle fut fondée par le roi Jean III SOBIESKI à l'attention des catholiques qui étaient alors minoritaires à Dantzig. Elle était la chapelle catholique et temporaire pour les fidèles de l'Eglise Notre-Dame qui restait en possession des protes-

tants. Elle est l'œuvre d'un constructeur de Dantzig, Barthela RANISCH. Elle a été construite dans les années 1675-1681 selon les projets de l'architecte royal Tyman GAMEREN. Les décor baroques de la façade, ont été sculptés par Andreas SCHLÜTER..

Dans la Chapelle Royale, Jacques Churlaud de l'Ermegere avait épousé une demoiselle qui, comme des milliers d'autres s'était enrôlée ou suivait l'armée impériale. On ignore qu'elle était sa fonction. Néanmoins elle est issue d'une honorable et bonne famille.

En effet, une fois en retraite à Gençay, en 1819, il épousait devant l'autorité civile cette fois, en l'occurrence Joachim Joseph POUVREAU maire de Gençay, celle qu'il avait épousée devant l'autorité religieuse à Dantzig.

Demaiselle Marie BUISSON était née à Valence, département de la Drôme le 18 août 1779 du légitime mariage du Sieur Antoine BUISSON propriétaire en la commune du Bourg de Valence, décédé le 24 novembre 1817 et de dame Marguerite SOTRON, cette dernière aussi décédée au même lieu le 30 mai 1807.

Furent les témoins du mariage :

Antoine Louis BRANGEARD notaire Royal âgé de 49 ans demeurant à Sommières,

Alexandre Martial DEVENASSIER, âgé de 37 ans, receveur à cheval des contributions indirectes à la résidence de Gençay

Valentin FRADIN, propriétaire, adjoint de la commune dud. Gençay,

Jean Louis Honoré CHOLLET âgé de 27 ans, receveur de l'enregistrement à Gençay.

Ainsi, à quelques années d'écart, l'histoire européenne allait faire se croiser deux destins, celui de deux officiers, l'un, français, officier de l'armée française occupant Dantzig et qui allait se marier dans cette ville, l'autre, polonais, de Dantzig, pays occupé par la Russie, contraint à l'exil à cause de la repression, et venu se marier à Gençay, Tous les deux finiront leur vie à Gençay et seront inhumés, côte à côte, avec leur épouse, dans le cimetière de la commune.



Cimetière de Gençay
Sépultures GRESSER



L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Louis XVIII avait rétabli en 1814 les Ordres de l'Ancien Régime et renommé la Légion d'Honneur, Ordre Royal qui était porté après l'Ordre de Saint Louis.

L'ORDRE MILITAIRE ET ROYAL DE SAINT LOUIS

Il est le tout premier ordre de chevalerie d'essence démocratique de l'histoire de France. Il fut créé par Louis XIV le 5 avril 1693 pour récompenser les officiers nobles et roturiers les plus valeureux. L'Ancien Régime conférait la noblesse héréditaire à trois générations de chevaliers de Saint Louis, sans conditions de fortune.

CROIX DE FER (modèle 1813)

La Croix de Fer (Eisemes Kreuz) est une décoration allemande qui fut établie comme un honneur militaire par le roi Frédéric-Guillaume III de Prusse en 1813 lors des guerres napoléoniennes. Elle fut conçue par l'architecte néo-classique Karl Friedrich Schinkel. La Croix de Fer est composée de quatre pointes évasées symétriques, réalisée traditionnellement en acier. Sur le modèle de la Légion d'Honneur créée par Napoléon, la Croix de Fer fut la seconde décoration de mérite militaire européenne attribuée sans distinction de grade ou de catégorie sociale, ce qui contribua à sa popularité.

Dossier réalisé par Jean-Jacques CHEVRIER
d'après les archives communales de Gençay
Frappe et mise en page: Pierre CHEVRIER

Prochaine balade culturelle dans la mémoire:
Dimanche 6 Décembre 2009

HISTOIRE DU NOM DES RUES ET PLACES DE GENÇAY

Projet culturel 2009-2010
"MARCHE AUJOURD'HUI...MARCHE DEMAIN..."

Centre Culturel - La Marchoise 16, Route de Civray 86160 Gençay
Tél: 05-49-59-32-68

E-mail: cc.lamarchoise@wanadoo.fr
http://boitealerte.over-blog.fr